

TRACES ET RÉSONANCES DU COUVENT DES CORDELIERS DE NEUFCHÂTEAU EN SECTEUR SAUVEGARDÉ

Séance hors les murs du 27 avril 2023
à Neufchâteau (Vosges)

Communication de M. Pascal Joudrier

Dans un secteur sauvegardé, il convient évidemment de préserver et de mettre en valeur l'existant, dans sa diversité architecturale et paysagère, comme dans sa continuité historique. Il faut pour cela bien connaître l'histoire urbaine, qui à Neufchâteau est riche d'un millénaire; histoire qui explique les permanences et surtout les mutations et les destructions du bâti. L'exemple le plus évident est la totale disparition du château ducal, éponyme de la cité, rasé dès la fin du XVII^e siècle. Alors que le réseau viaire est resté quasiment identique depuis le XIII^e siècle et que le périmètre du secteur sauvegardé suit pour une bonne part le tracé des remparts médiévaux, l'ancien enclos du couvent des Cordeliers, détruit en 1799, et la place des Cordeliers se trouvent dans un angle mort

de l'identité urbaine. Pourtant situés au cœur du secteur sauvegardé, ils sont vidés de leur mémoire historique et réduits à des fonctions de liaison et de stationnement. Que s'est-il passé pour ainsi gommer l'histoire de cette importante emprise conventuelle, *extra-muros*, devenue une sorte de non-lieu, *extra-memoriam*? C'est dans les archives¹, dans

1. Il ne reste pas grand-chose des archives des Cordeliers de Neufchâteau, 23 liasses classées XXII H aux archives départementales des Vosges, fonds que Pierre Marot qualifiait de « presque inexistant ». Marot a publié dans sa jeunesse plusieurs notices intéressant l'histoire des Cordeliers de sa ville natale : *Inscriptions funéraires de l'église des Cordeliers de Neufchâteau*, Épinal, 1921; *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Neufchâteau*, Épinal, 1923; (avec A. Philippe) *Le sépulcre de l'église des Cordeliers de Neufchâteau en Lorraine*, Paris, 1924; *Note sur une traduction de l'Orloge de Sapience du Bienheureux Henri de Berg*, Nancy, 1928; et

la cartographie et dans ce qui subsiste de la riche statuaire de son église que nous relirons l'histoire franciscaine à Neufchâteau. Apparaîtront ainsi notamment l'importance théologique et spirituelle de quelques frères mineurs de Neufchâteau au XIV^e siècle; et le rayonnement dévotionnel et artistique des Cordeliers de Neufchâteau en Lorraine méridionale, notamment au XVI^e siècle.

L'explication par l'Histoire

La plus ancienne photographie de la place, en 1907, la montre comme un espace non pavé, sans attrait, figé et enclavé dans le tissu urbain. Ni commerces, ni services administratifs; des jardins clos de part et d'autre. C'est en 1908 que le maire de Neufchâteau, le banquier Henri Maljean, finance le percement de ce qui prend en 1909 le nom de rue du Colonel-Renard. La place des Cordeliers est dès lors désenclavée, pour la première fois depuis le XIII^e siècle, et ses transformations s'accélèrent. En 1925 est érigé le monument aux morts de la Grande Guerre, désormais identitaire de la place. De nos jours, la place des Cordeliers est un espace déstructuré et peu amène : un long immeuble d'habitation fait face à la banale extension de la sous-préfecture et, au centre, le monument aux morts sert de giratoire. On remarque quelques maisons particulières des années 1930, non alignées. Au pied des anciens remparts, on trouve une série de garages, un transformateur et un vaste parking, en grande partie public, en arrière du petit square Montaigne (passé à Neufchâteau en 1580, alors qu'il se rendait à Plombières).

Neufchâteau en Lorraine au Moyen Âge, Nancy, 1932 (thèse irremplaçable : pour les Cordeliers, voir notamment pages 150-157).

Remontons le cours de l'histoire : pour que s'implante un couvent franciscain à Neufchâteau en 1261, il a fallu l'extraordinaire parcours spirituel de François d'Assise, son sermon aux oiseaux, sa stigmatisation... Le légendaire franciscain est bientôt fixé et récupéré par l'institution ecclésiale : François est canonisé dès 1228, l'ordre franciscain essaime dans l'Europe entière, notamment sous le généralat de Bonaventure, qui serait venu prêcher à Neufchâteau, l'année de sa mort, en 1274. Dès les débuts de l'ordre, des tensions s'élèvent entre la radicalité du témoignage du *poverello*, sa volonté de rénovation de toute l'Église, et l'institutionnalisation de l'ordre, sa sacerdotisation. Cependant, 420 couvents des quatre ordres mendiants sont fondés en France entre 1225 et 1275.

Pour que puisse se développer de façon viable un couvent de frères mineurs à Neufchâteau au XIII^e siècle, il fallait que la cité ducale soit puissamment dotée de marqueurs de centralité : château ducal, remparts, garnison, atelier monétaire, marché, deux églises paroissiales, deux hôpitaux et des franchises communales (parmi les premières de Lorraine, en 1225 et 1231, les riches bourgeois obtenant dès 1256 la suprématie du droit marchand sur le droit féodal. Après les fondations franciscaines de Metz et de Verdun, en 1230, Neufchâteau est la première cité lorraine à accueillir un couvent de Cordeliers. Outre la demande des bourgeois, soucieux de leur « édification dans la foi et les mœurs, à travers les paroles de l'enseignement évangélique et les exemples du témoignage des frères mineurs », il fallait l'approbation et le soutien finan-

cier du duc de Lorraine, en l'occurrence Ferry III, et l'accord de l'évêque de Toul, venu poser la première pierre, et encourager cette sorte de reconquête morale de la société urbaine.

En 1261, le couvent est donc implanté volontairement *extra-muros*, au nord-ouest de la cité, sur un vaste emplacement trapézoïdal, aisé à protéger, descendant en pente marquée, avec un net fossé,

vers un bras du Mouzon qui ceinturerait alors la cité et contribuait à la défendre. Hors du périmètre urbain exigu et saturé, le couvent s'aligne sur le tracé nord et ouest des remparts urbains, ce qui permet de créer une place entre le rempart et le flanc sud de la nouvelle église. Cette place, anciennement fossés de la ville, est d'accès contrôlé, par des portes et deux étroites ruelles. Elle est commune aux frères et aux bourgeois, et rien n'y doit

Figure 1 ► Plan dessiné en 1850 par Feunette, professeur au collège. Le couvent des cordeliers est au centre de la photographie, *extra-muros*, dans l'angle droit formé par les remparts. Coll. de l'auteur



être bâti, ni même donner vue sur l'enclos des Cordeliers ; ni foire, ni marché, ni cabaret ; ni « ordures, balayures, terreaux et autres immondices ». La place, sorte d'îlot suburbain, de tampon de sacralité, sert d'ailleurs de lieu de prédication en plein air, avec une halle à prêcher, et de lieu de procession, le troisième dimanche de chaque mois. Au XVIII^e siècle, les garnisons y feront parade, avant de se rendre à la messe militaire.

La première représentation schématique en élévation de Neufchâteau date de 1583 : on y voit la rue Saint-Jean et, à gauche de la porte de France, l'église des Cordeliers englobée inexactement dans l'enceinte urbaine du XIII^e siècle. Les plans dessinés vers 1850 par des érudits locaux restituent non sans fantaisie ni anachronisme l'aspect ancien de la cité au XVII^e siècle, mais on remarque l'isolement et l'accessibilité réduite de la place des Cordeliers, plantée d'arbres (*voir figure 1 page précédente*).

Le plan de l'architecte Deklier-Dellile, dressé en 1764 et superposable au périmètre du secteur sauvegardé, montre que tout l'espace compris entre le rempart à l'est et la rue du Faubourg-de-France à l'ouest constitue l'enclos du couvent, avec ses jardins et parcelles arborées. Un plan du même architecte détaille les bâtiments du couvent dans leur état de 1764 : l'église dédiée à Notre-Dame et à saint Antoine de Padoue, longue de près de 65 m. On distingue bien le carré claustral, avec ses deux tours carrées de défense au nord, et les dépendances (*voir figure 2*). Ce plan de 1764 tient compte des modifications dues aux guerres depuis la fondation du couvent (au XV^e siècle, il y avait un deuxième cloître).

Après avoir franchi le mur de l'enclos, les fidèles accédaient à l'église par la porte de la façade occidentale. La nef des fidèles (de plus de 400 m² de superficie) était simplement charpentée ; le bas-côté ajouté au sud avec quatre chapelles (autels secondaires et fondations funéraires) était percé de six fenêtres, entre les contreforts, baies qui comportaient des vitraux blancs. La chaire du prédicateur était proche de la clôture du chœur matérialisée par un jubé. À la limite entre chœur et nef s'élevait un clocher, avec sa flèche. Le chœur des frères, un peu moins long que la nef, était voûté, et son abside était à trois pans. Des stalles se trouvaient dans ce chœur et des orgues, attestées depuis le XV^e siècle, montraient la richesse du couvent et la pompe de ses célébrations. La chapelle pentagonale du Sépulcre, fondée à la fin du XV^e siècle, faisait face à la sacristie, fondée par la duchesse Marguerite. Les frères montaient dans l'église par un escalier depuis la galerie sud du cloître. Autour du carré claustral se trouvaient à l'ouest la salle du chapitre, le *studium* et la bibliothèque ; au nord, l'aile des communs (cuisines, oulangerie, cuverie, cellier, laverie, latrines...), et à l'est, le réfectoire. Des escaliers rampe sur rampe donnaient accès au premier étage où se trouvaient les cellules des frères et des novices. Au chevet se trouvaient sans doute le cimetière des frères et l'accès aux jardins, plantés ou cultivés. L'infirmierie était à part, comme les engrangements et les écuries.

Le plan rectangulaire allongé du couvent de Neufchâteau, sans transept ni déambulatoire, ne diffère guère au demeurant des couvents contemporains et *intra-muros* de Verdun ou de Troyes.

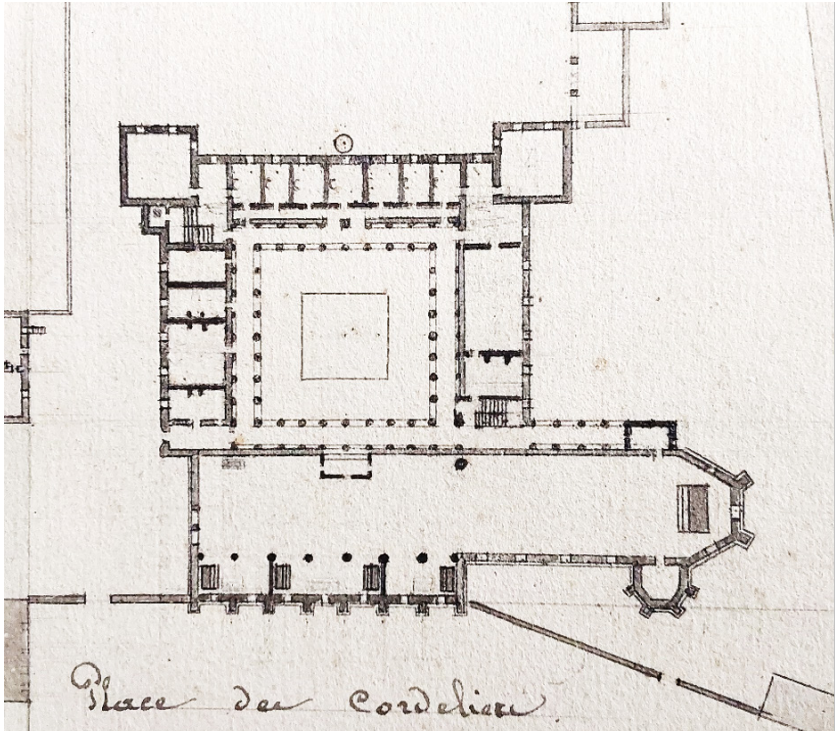


Figure 2 ▶ Plan Deklier-Dellile, 1764, couvent des cordeliers. Coll. de l'auteur

Mais l'emplacement *extra-muros* des Cordeliers de Neufchâteau a durablement figé le front nord-ouest de la cité, préservant l'isolement que souhaitaient les frères mineurs.

La mission pastorale des Cordeliers

Quoi qu'il en soit, le couvent de Neufchâteau a fonctionné et sa cloche a sonné durant plus de cinq siècles, au gré des redéfinitions de la règle franciscaine, des réformes conventuelles et des débats doctrinaux : il avait ses gardiens, ses frères (une quinzaine), ses novices et sans doute ses étudiants (Neufchâteau a eu dès 1340 un collège, le plus ancien at-

testé en Lorraine, les bourgeois payant un maître d'école, certainement un Cordelier). Les gardiens avaient leur sceau, un orant aux pieds de la Vierge à l'enfant, tandis que le sceau du couvent montrait la stigmatisation de saint François. Le couvent recevait régulièrement des donations et des libéralités de la part des ducs de Lorraine, sensibles à la spiritualité franciscaine. À la fin du xv^e siècle, le duc René II donne ainsi « cent florins d'or, moult large aumosne », à l'occasion du Carême. En 1503, il offre aux frères divisés par la réforme de l'Observance « un tonneau de harengs pour passer la Caresme, et des résaus de blé ».

Les Cordeliers prêchaient et quêtaient largement autour de Neufchâteau. Outre leur mission pastorale de prédication et de confession, les Cordeliers ont su dès le XIII^e siècle attirer en leur église les sépultures et les largesses de la noblesse de la plaine, dont le prestige rejaillissait sur leur ordre. Ainsi Sibille de Bourlemont est ensevelie dans l'église alors tout juste achevée en mars 1275. Des membres des familles de Bauffremont, Thuillères, Dommartin, Beauvau, et notamment Du Châtelet, y ont été inhumés. Un tiers des recettes du couvent provenait au demeurant des oblations et messes pour les morts.

Les relations entre les bourgeois de Neufchâteau, le clergé séculier (auquel ils soustrayaient des messes d'ob-sèques), et les frères mineurs n'ont pas toujours été bonnes : en 1388, le différend avec le curé de Saint-Christophe se résout par un partage égal des offrandes ; en 1367, l'évêque fait défense de molester les frères mineurs ; en 1575, le roi Henri III interdit les chansons diffamatoires à leur endroit... En 1561, Charles III rappelle de ne « rien innover de nouveau » sur la place. Plusieurs procès ont d'ailleurs été intentés et gagnés par les Cordeliers à propos de l'usage ancien et commun de la place (notamment à l'occasion de la construction de l'hôtel d'Houdreville²), usage partagé mais quasi exclusif, et sur lequel ils ont été tatillons et procéduriers jusqu'à la Révolution.

On sait qu'en juillet 1428, alors que les habitants de Greux et de Domremy s'étaient réfugiés à Neufchâteau, Jeanne

d'Arc a fréquenté le couvent, venant s'y confesser trois fois en quinze jours ! Il est établi par les historiens que les Cordeliers de Neufchâteau étaient ostensiblement favorables à la monarchie française et qu'ils ont exercé « une influence prépondérante sur la nature de la dévotion de Jeanne, et ont confirmé sa vocation patriotique ». Il est même vraisemblable que Jeanne ait été affiliée plus ou moins étroitement au Tiers-Ordre de Saint-François. La dévotion de Jeanne au Nom de Jésus, propagée par Bernardin de Sienna et Colette de Corbie, les réformateurs des Cordeliers et des Clarisses, se retrouve sur son étendard (jhesus maria) et sur sa bague. Il s'agissait pour Jeanne de rendre un culte extérieur au nom de Jésus, par la représentation matérielle de son nom. Il se trouve qu'en 1429 deux frères mineurs de Neufchâteau paient pour un étal à la foire d'Étain (Meuse), où ils proposent des objets de piété : croix, images de saint François, monogrammes du nom de Jésus...

Lors de la difficile réforme du couvent, entre 1500 et 1507, les conventuels se voient contraints par le duc René II et par les papes Alexandre VI puis Jules II de suivre désormais l'Observance. Les Cordeliers avaient refusé l'accès de leur couvent en 1500 au duc et à la duchesse Philippe de Gueldres. René II entra par force, faisant « rompre et descouper » les portes de l'enclos, chassant les conventuels du couvent et même de son duché, ce qui provoqua plaintes et procès. Il convient de dire que les observants, comme les conventuels, acceptaient des revenus annuels, possédaient de l'argent par personnes interposées, édifiaient de

2. Voir Pascal JOUDRIER, *L'Hôtel d'Houdreville*, un chef-d'œuvre de la Renaissance, Neufchâteau, 2022.

riches couvents. Chez les Cordeliers, la pauvreté était davantage pensée que vécue... Malgré l'interdiction de commercer dans la règle franciscaine, on trouve au long des siècles des frères mineurs prêtant de l'argent (sans intérêts), pratiquant le négoce et faisant de fortes plus-values sur leurs quêtes de produits alimentaires et textiles (chanvre en hiver, lard au printemps, laine en été, raisin à l'automne). Ils accumulaient ces denrées et n'hésitaient pas à les revendre jusqu'à cent fois leur investissement (déplacement et hébergement des frères quêteurs, frais de voiturage).

Après l'acceptation de l'Observance, les Cordeliers de Neufchâteau obtiennent confirmation de leurs droits de prêcher, dire la messe, recueillir les aumônes et confesser dans tout le diocèse de Toul. Ils sollicitent et reçoivent la même autorisation pour les diocèses de Langres et de Châlons : « prescher la Parolle de Dieu, recueillir aumosne du peuple... pour l'avancement de l'honneur divin et la consolation du peuple ».

Un des problèmes majeurs pour les Cordeliers, ordre mendiant installé depuis le XIII^e siècle à Neufchâteau, a cependant été l'implantation à Neufchâteau même d'autres maisons franciscaines : dès 1295, les Clarisses s'installent rue Verdunoise (mais les sœurs sont cloîtrées et les Cordeliers en ont la desserte). C'est surtout au XVII^e siècle, en pleine Contre-Réforme, et en plein malheur des guerres et des épidémies, que Neufchâteau voit son équipement conventuel se développer considérablement : en 1619, ce sont les Capucins, issus d'une réforme franciscaine, qui entrent en concurrence directe avec les

Cordeliers. On a conservé de l'église des Capucins, elle aussi détruite à la Révolution, leur chaire à prêcher, avec son décor allégorique : une ruche et des abeilles, évoquant la « mellifluence » de l'éloquence sacrée. En 1630, Henriette de Vaudémont, dame de Neufchâteau, fonde un couvent d'Annonciades rouges, dont il subsiste un bâtiment, rue de la Comédie. En 1639, ce sont les chanoinesses augustines de la congrégation de Notre-Dame, fondée par Alix Leclerc à Mattaincourt, qui s'installent. Leur très important couvent, rebâti de 1760 à 1762, a été sauvé à la Révolution grâce à l'installation, dans ses vastes locaux, de la présidence du district, puis de la sous-préfecture, du tribunal d'instance, de la gendarmerie et de la prison, et, au XIX^e siècle, d'une école primaire, d'un théâtre et de la bibliothèque. En 1647 s'installent les Carmélites, fondées à nouveau par Henriette de Vaudémont, « nonobstant ce mauvais temps d'à présent ». Leur couvent de la rue Neuve a lui aussi disparu à la Révolution. En 1648, comme un coup de grâce, ce sont les Carmes (branche des Franciscains) qui cherchent à leur tour à s'installer. Les bourgeois s'y opposent fermement, durement frappés par les guerres et les épidémies (la peste de 1636 a fait mourir près du tiers de la population) : « La ville n'est pas en état de recevoir et soutenir tant d'ordres de religieux mendiants qui y sont déjà, ayant sur les bras et à leur charge les Vénérables Pères Cordeliers et Capucins, les religieuses de Sainte-Claire, les Augustines et Annonciades, qui sont grandement nécessiteuses, et auxquels religieux et religieuses ladite Ville ne peut fournir à leur nécessité, à cause que les bourgeois sont ruinés des

guerres, et que ladite ville est dépeuplée, les bâtiments ruinés et démolis.»³

En 1653, les Minimes tentent vainement de fonder un couvent. En 1666, les Carmes refont une tentative, rencontrant la même opposition motivée, signée par les curés de Neufchâteau et de Rouceux, et évidemment par les gardiens, «humbles et indignes» des deux couvents, cordelier et capucin. Toute l'élite locale signe aussi ce refus : c'est cette oligarchie de riches marchands qui va reconstruire la ville durant plus d'un siècle et lui donner son aspect classique, intérêt majeur du secteur sauvegardé, en réutilisant le bâti ancien pour la reconstruction et la mise au goût du jour de leurs hôtels particuliers et demeures bourgeoises.

Ainsi les Cordeliers continuent-ils leur mission pastorale dans un contexte de concurrence, à Neufchâteau comme dans toute la plaine, où le territoire est réparti entre Cordeliers, Récollets de Bulgnéville et Tiercelins de Montheureux. Un cordelier du XVII^e siècle a ainsi rédigé un pense-bête sur ses dessertes, à Neufchâteau, à Épinal, à Saint-Élophe, Balléville et à l'abbaye cistercienne de l'Étanche. Depuis la réforme de l'ordre du Saint-Esprit, ils desservent aussi la chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit. Rappelons que les Cordeliers avaient le monopole de l'animation du Carême, de la Fête-Dieu et de l'Avent ; ils célébraient les fêtes locales de nombreuses paroisses. Au XVIII^e siècle, ils ne disaient pas moins de 400 messes payées par trimestre. Les Cordeliers accueillaient aussi depuis le Moyen Âge de nom-

breuses confréries et corporations de la ville : pâtisseries, jardiniers, tailleurs d'habits, avocats, etc., et les magistrats du bailliage, créé à Neufchâteau par Stanislas en 1757.

Le noviciat était réputé et recrutait dans toute la Lorraine méridionale, assurant la pérennité et le fonctionnement du couvent. Cependant, comme dans la France entière, à partir du milieu du XVIII^e siècle, les vocations monastiques diminuent sensiblement, la bourgeoisie n'envoie plus ses enfants au couvent et on compte moins de trois professions par an après 1770 dans le plus important noviciat des Cordeliers, celui de Neufchâteau. À la Révolution, les frères mineurs ne sont plus qu'une quinzaine par couvent en Lorraine, leur moyenne d'âge est de 50 ans et un quart d'entre eux seulement déclarera vouloir rester fidèle à ses vœux. C'est dans une France de moins en moins religieuse, et dans un couvent de Cordeliers en déclin, que se réunissent les trois ordres en mars 1789, afin d'élaborer leurs cahiers de doléances.

L'Histoire s'accélère, et dès l'année suivante, en février 1790, est votée la suppression pure et simple des ordres religieux. La ruine du couvent de Neufchâteau est consommée avec la vente et la dispersion du mobilier, puis l'affectation à usage militaire de l'ensemble, enfin par l'incendie accidentel du 3 avril 1798, suivi de la destruction des bâtiments.

Les vestiges de la statuaire des Cordeliers

Ce qu'il subsiste du riche couvent des Cordeliers de Neufchâteau, rasé après l'incendie, est peu significatif : le maître-autel baroque de leur église, racheté en 1791 par la fabrique de Marti-

3. Archives départementales des Vosges, 22 H 2.

gny-les-Gerbonvaux, n'a pas survécu au vandalisme postconciliaire. Il ne reste de la pharmacie du couvent qu'un mortier en terre cuite, daté de 1744, ayant appartenu «au Révérend Père Filistin». Quelques fragments lapidaires du XIII^e au XV^e siècle proviennent assurément du couvent : chapiteau, marches d'escalier en vis, meneaux, nervures, fragments de dalles funéraires, sciées en trois et devenues des marches dans les jardins voisins. Ainsi la dalle de Regnault du Châtelet, mort en mars 1429, alors que Jeanne était à Chinon.

Des statues de saint François et de saint Bonaventure, provenant du couvent, étaient encore présentes à Neufchâteau vers 1860, d'après les descriptions de l'érudit Iverneau, mais ont depuis disparu. Nous avons retrouvé la trace de l'importante statue du Trône de Grâce provenant des Cordeliers : achetée après 1860 par les Bauffremont pour orner la bibliothèque de leur château de Brienne (voir figure 3), elle a été revendue en 1933 et n'est malheureusement plus localisée. Cette statue de la fin du XV^e siècle-début du XVI^e siècle témoignait remarquablement de la dévotion à la Trinité en Lorraine méridionale, ainsi que de la qualité des sculpteurs locaux.



Figure 3 ▶ Détail d'une carte postale ancienne de la bibliothèque du château de Brienne, éditée vers 1930. Coll. Académie de Stanislas

Nous avons acquis le fragment d'un important retable de la Passion, datant du début du XVI^e siècle: on y voit la Descente de croix et l'apparition du Ressuscité à Marie-Madeleine au matin de Pâques. Notons que la juxtaposition directe de ces deux scènes n'a aucun équivalent dans l'art du temps. Ce retable devait orner le jubé de l'église des Cordeliers et servir de support aux prédications des frères, complétant le dispositif monumental commémorant la Passion

(voir figure 4). Il est très probable que ce retable des Cordeliers ait été imité à la fin du xvi^e siècle pour la chapelle des Bassompierre à Removille; et six scènes de ce retable dû à un atelier de Neufchâteau sont depuis 1930 exposées au musée des Cloîtres à New York.

Fort heureusement, le chef-d'œuvre de la statuaire tardo-gothique en Lorraine méridionale, parure monumentale du couvent, le groupe des neuf statues polychromes du Sépulcre, avait été racheté en 1792 par des paroissiens et transporté à l'église Saint-Nicolas, où on peut toujours l'admirer, un peu à l'étroit et mal disposé, mais intact (voir figure 6 pages suivantes). Ce Sépulcre, ou plutôt Onction du Christ, a été placé dans la chapelle de Nourroy, datant du

xv^e siècle, de forme pentagonale, dans le collatéral sud et proche du chœur, comme dans sa chapelle d'origine.

Ce groupe sculpté des années 1490-1495 attirait les fidèles pour les cent jours d'indulgence que le cardinal Pérault⁴, de passage à Neufchâteau en 1497, avait accordés à ceux qui viendraient prier dévotement devant ces émouvants visages en larmes et faire des dons au couvent. Les indulgences, dont le trafic sera bientôt dénoncé par Luther, en 1517, provoquaient la générosité inté-

4. Raymond Pérault, né en 1435, cardinal-prêtre de Saint-Vital à Rome, légat pontifical, est élu coadjuteur de l'évêque de Toul, Oly de Blâmont, en 1500. Il meurt en 1505. Hugues des Hazards lui succède. L'évêque meurt en 1506 et c'est le sculpteur Gilles de Neufchâteau qui sculpte à Deneuvre le tombeau d'Oly de Blâmont.

Figure 4 ► Fragment du retable des cordeliers, vers 1520. Coll. de l'auteur



ressée des fidèles, croyant acheter leur Salut. Le texte latin de l'indulgence commence par rappeler la Résurrection : *Christus resurgens ex mortuis non moritur*; et il engage les fidèles à aller voir en nombre et fréquemment, honorer et vénérer « l'autel ou bien le Sépulcre du corps du Christ ». La pierre de l'onction prend donc valeur d'autel, le corps qui y est posé préfigurant le « sacrifice » de la messe. C'est une démarche de pénitence qui conduisait les fidèles à venir écouter une prédication des frères, se confesser, donner de l'argent, puis à se rendre devant ce Sépulcre, les vendredis soir « pour y réciter dévotement cinq Pater et cinq Ave, ou tout autre jour entre les premières et les



Figure 5 ► Nicodème et Joseph d'Arimathie, les deux juifs pieux. Cliché de l'auteur

deuxièmes vêpres ». On devine quelle affluence il devait y avoir le « Grand Vendredi » de la Semaine sainte, le crucifix de l'église ayant été déposé, promené en procession, puis étendu et recouvert sur le maître-autel.

On remarque notamment la gravité douloureuse des visages barbus des deux juifs pieux, Joseph d'Arimathie et Nicodème, vêtus à l'orientale (voir *figure 5*). Témoins recueillis de la scène de l'Onction, encore non commencée, ils ne portent rien et ne sont donc pas en train d'embaumer ni d'ensevelir le cadavre, comme dans la plupart des mises au

tombeau. L'intelligence théologique des Cordeliers de Neufchâteau est ici perceptible à plusieurs indices : la bordure guillochée du manteau de Nicodème présente une inscription lacunaire, M CREDE DEUM. On a voulu la lire comme *Unum crede Deum*, rappel bien superflu du commandement monothéiste. Nous proposons d'y entendre, conformément au texte de l'Évangile de Jean 3, 17-18, lors de la visite nocturne de Nicodème à Jésus, une injonction proprement christologique : [IN FILIU]M CREDE DEUM, « adhère à Dieu, dans le Fils, c'est-à-dire dans sa Parole ». « Qui croit dans le Fils



Figure 6 ▶ Sépulcre
des Cordeliers,
église Saint-Nicolas.
Cliché de l'auteur



n'est pas jugé». Avant le matin de la Résurrection, ce [FILIUM] n'est pas encore ressorti à la lumière.

Le jeu des mains des deux juifs pieux s'éclaire également par un verset de la deuxième épître de Paul aux Corinthiens (2 Cor 3, 12-14) : la main droite de Joseph est voilée, celle de Nicodème est nue. Ce geste marque la réceptivité d'une personne, son adhésion. Ainsi voyons-nous avec Paul dans ces gestes le passage manifeste de l'Ancienne Alliance à la Nouvelle, le passage de la Loi à la Grâce : « lorsqu'on se tourne vers le Seigneur, le voile est enlevé ».

C'est à un atelier de Neufchâteau, peut-être dirigé par un maître rhénan, qu'est due la taille des neuf statues. Leur chaude polychromie (encore aux trois quarts d'origine) est à attribuer, à notre avis, au peintre colonais Hans Waechtlin, dont la présence est attestée aux Cordeliers en 1505-1506, après la crise de la réforme de l'Observance imposée par le duc René II. Les grenades qui ornent le brocart des robes des Saintes Femmes symbolisent la Résurrection, dont l'attente inespérée est ici comme suspendue. La grenade, avec ses grains nombreux et serrés sous la même écorce, est aussi l'image de l'Église unissant les peuples divers dans la foi en Jésus-Christ.

Ce Sépulcre des Cordeliers, cher aux Neufchâtelois, a fait école, et l'atelier de Neufchâteau a produit d'autres Mises au tombeau : deux Têtes, une Madeleine à Paris et une Sainte Femme à Londres, sont dues à l'évidence aux sculpteurs de Neufchâteau, comme la statue de Madeleine en l'église d'Aulnois, proche de Neufchâteau. Entre 1500 et 1530,

il semble qu'on puisse attribuer aux mêmes ateliers, ou à leur influence directe, plusieurs Mises au tombeau de Lorraine méridionale, dans une sorte d'émulation provoquée par le groupe des Cordeliers de Neufchâteau : le Sépulcre provenant de l'ancien hôpital de Bayon, daté de 1515, sort sans doute de l'atelier du Maître dit de Bayon, un continuateur de Jean Crocq, et sous l'influence de l'atelier de Neufchâteau (mêmes types faciaux, même arrangement des drapés, mêmes attitudes). À Charmes, en 1516, dans le groupe incomplet et privé de polychromie, la manche de Nicodème reprend plus banalement l'inscription de Neufchâteau, en l'explicitant S.UNUM CREDE DEUM.H. À Domjulien, le groupe est complet et même augmenté d'anges porteurs des instruments de la Passion. On lit encore sur la manche de Nicodème : UNUM CREDE DEUM. NE JURAS VAN. La Madeleine subsistant du sépulcre de Chaumousey, vers 1525, porte le monogramme IW, très vraisemblablement Jacquemin Wirirot, de Neufchâteau.

La plaine des Vosges possède au demeurant, et malgré les groupes lacunaires ou disparus, une densité unique en Europe de Mises au tombeau. L'influence de la spiritualité franciscaine et l'activité des ateliers de sculpture de Neufchâteau y sont certainement pour quelque chose. En effet, dès le xv^e siècle, les Cordeliers ont promu les formes de la *devotio moderna* (« dévotion moderne ») et leur prédication a suscité une nombreuse statuaire du cycle de la Passion autour de Neufchâteau, sans équivalent en Lorraine. On y trouve encore une vingtaine de Christ de pitié, ou Christ aux liens,

sculptés en ronde-bosse, ou sur le fût des calvaires; de même une cinquantaine de Vierge de pitié, et de nombreux retables. Il est même assez probable que la Vierge de pitié de Neufchâteau, récemment découverte et inscrite monument historique, provienne de l'église des Cordeliers : nous datons cette statue des années 1530 et l'attribuons à un imagier lorrain contemporain de Ligier Richier. Exceptionnellement, en effet, le Christ est assis à terre, soutenu par la Vierge, qui s'agenouille dans sa déploration, et le visage du Fils est tourné vers sa mère⁵ (voir figure 7).



Figure 7 ▶ Vierge de pitié de Neufchâteau, vers 1530. Collection de l'auteur

Trois théologiens franciscains

Les résonances du couvent des Cordeliers de Neufchâteau se trouvent enfin dans la théologie médiévale, avec des frères de haute volée, même s'ils sont très méconnus : les pauvres pénitents qui marchaient avec François d'Assise sont rapidement devenus des docteurs très savants. Hugues de Neufchâteau (vers 1280-après 1322) figure dans *Le Nom de la rose* d'Umberto Eco sous le nom erroné d'Hugues de New-

castle. Il a été formé dans notre couvent à la fin du XIII^e siècle, avant de poursuivre ses études au *studium* franciscain de Paris, dès 1307. Ce *doctor scholasticus* devient un des huit docteurs en théologie de l'université de Paris, ce qui est dans l'Europe du XIV^e siècle le summum d'une carrière intellectuelle. Il écrit en 1315 un *Traité de la victoire du Christ contre l'Antichrist*, premier ouvrage médiéval sur le sujet. Ce traité est contemporain de la persécution par la papauté d'Avignon des tenants de la pauvreté évangélique, ces « minorites, spirituels ou fraticelles », condamnés par Hugues de Neufchâteau aux chapitres généraux de l'ordre franciscain en 1319 et 1322. Le pape Jean XXII, après avoir excommunié les franciscains « spirituels »,

5. Voir Pascal Joudrier, « Le Christ de pitié et la Vierge de pitié de Neufchâteau, chefs-d'œuvre inédits de la sculpture du XVI^e siècle en Lorraine méridionale », in *La Sculpture du XVI^e siècle dans l'ouest du département des Vosges, l'âge d'or des croix et calvaires*, 1522-2022, actes du colloque de Châtenois réunis par François Perrot et Patrick Corbet, éd. Edhisto, 2024.

alla jusqu'à déclarer « hérétique la haute pauvreté de l'Évangile » (le fait que Jésus-Christ n'a jamais rien possédé)!

Un autre Cordelier de Neufchâteau a fait une carrière de théologien exceptionnelle au XIV^e siècle : André Denisot, dit André de Neufchâteau (vers 1330-1400). Il a poursuivi lui aussi sa formation à Paris. Comme Hugues de Neufchâteau, il a été habilité, dans les années 1365-1370, à commenter les *Quatre Livres des sentences* de Pierre Lombard, fondement de la scolastique et de l'exégèse médiévale. Le commentaire du *doctor ingeniosissimus* est encore cité au début du XV^e siècle par le fameux Jean Major. L'enjeu théologique et philosophique de ses propositions en éthique et en logique est capital : si la raison est écartée de la foi, on ne peut pas accéder rationnellement à Dieu, qui échappe à toute définition, à toute saisie. En outre, le nominalisme (les concepts ne sont que des mots arbitraires) conduit au scepticisme. Soumettre les dogmes à une analyse logique des termes menace les « propositions bibliques ».

Le commandement divin

Une éthique du commandement divin s'exprime en termes de « bon » ou de « mauvais », comme étant déterminés par la volonté de Dieu (ses commandements et interdictions). Posant un problème moral et juridique de conséquence (« ce qui est bien ou mal, c'est ce que Dieu veut »), et dégageant les présupposés épistémologiques de l'éthique (quel rapport entre loi humaine, loi naturelle et loi divine ?), cette théorie est exposée clairement et « ingénieusement » par André de Neufchâteau dans son *Commentaire sur le Premier Livre des sentences*, *distinctio 48*,

quaestiones 1 et 2⁶. Il y défend la position d'un volontarisme éthique en accord avec Pierre d'Ailly sur la dépendance de la loi naturelle à la loi divine (il s'oppose donc à Nicolas d'Autrecourt⁷ et à Grégoire de Rimini).

Bien des questions se posent sur cette connexion entre religion et morale : quel type d'éthique est engagé par tel ou tel type de croyance religieuse ? La vérité morale existe-t-elle indépendamment de Dieu ? Des athées ou des agnostiques ne peuvent-ils pas être moraux et vertueux ? Un acte apparemment immoral serait-il donc obligatoire si Dieu le commandait ? Haïr Dieu (*odium Dei*), est-ce bon ou mal, conformément à la volonté de Dieu ? L'homme n'a-t-il aucun libre-arbitre ? On admettra qu'une action est moralement répréhensible si et seulement si elle défie les commandements d'un Dieu bon et aimant, tout bienveillant. Si Dieu commandait à un croyant de faire ce qu'il considère comme mal et injuste, la moralité s'effondrerait...

Guillaume d'Ockham avait répondu au dilemme d'Euthyphron⁸ en « mor-

6. Janine Marie Idziak, dans *Questions on an Ethics of Divine Commands* (University of Notre Dame Press, Indiana, 1997), en a procuré l'édition et une traduction en anglais : pour elle, « the text of Andrew contains the most extensive record of argumentation about the Divine command Theory of any known medieval text on the subject, and represents the most elaborate attempt to defend this position in the medieval period ».

7. Hubert Élie, dans *Le Complexe significative* (éd. Vrin, 1936, page 252), note que « c'est à trois Lorrains qu'il appartient d'exercer l'influence prépondérante sur la philosophie de la seconde moitié du XIV^e siècle et du XV^e siècle tout entier, à savoir Nicolas d'Autrecourt, Jean de Mirecourt et André de Neufchâteau »!

8. Voir Platon : « Le pieux est-il aimé des

dant la balle » : si Dieu commandait aux gens d'être cruels, alors ce serait moralement obligatoire ! Pour Ockham, dont les « articles parisiens », ayant fait scandale, sont condamnés en 1326 et en 1349, « la volonté créée peut mériter en haïssant Dieu ». Or cela n'est qu'une possibilité logique et non une réalité : Dieu est la norme suprême de la moralité et il agit selon son caractère, qui est nécessairement bon. Ainsi les choses sont bonnes parce que Dieu veut qu'elles soient telles. Après André de Neufchâteau, Pierre d'Ailly s'interroge également : Dieu peut-il obliger à l'impossible ? Dieu peut-il obliger à faire n'importe quoi ? Dieu peut-il créer une créature sans l'obliger à quoi que ce soit ?

Au XVII^e siècle, Spinoza réfute cette théorie du commandement divin : pour lui, la conception de la loi divine comme commandement repose sur le sentiment que cette loi est une contrainte extérieure (au lieu d'être librement embrassée), et sur l'illusion anthropomorphique consistant à dissocier, en Dieu, l'entendement et la volonté, et à le dépeindre en tant que juge. Pour Spinoza, le droit naturel empêche toute possibilité d'y désobéir (pas plus qu'on ne peut désobéir aux lois de la gravitation). Comprendre cette nécessité est ce qui nous rend libre !

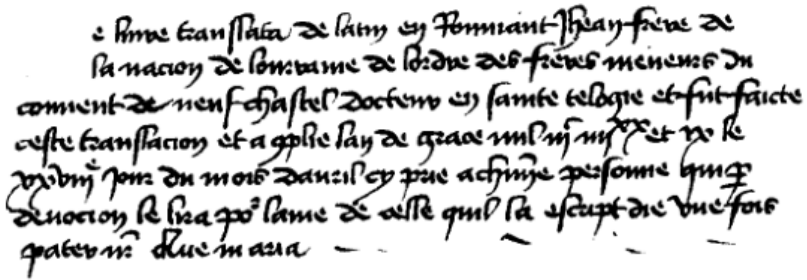
Le signifiable par complexe

La querelle des universaux a occupé les logiciens durant tout le Moyen Âge. Par universaux, on entend les types, propriétés ou relations qui ont un caractère universel, qui peuvent donc être conçus

comme propres et communs à plusieurs choses différentes et singulières (les particuliers). Ainsi la circularité, par rapport à tel cercle ; la blancheur, par rapport à tel objet blanc ; l'humanité, par rapport à telle personne... La question est de savoir si les universaux ont une existence en soi, s'ils sont « réels », au sens du « réalisme » à l'époque, c'est-à-dire réels dans un monde des idées (c'est la position des « réaux ») ; ou bien les universaux ne sont-ils que des concepts ou abstractions produits par l'esprit humain (c'est la position « idéaliste »)... ou même ne sont-ils que de simples noms donnés à des catégories (c'est le « nominalisme ») ? Guillaume d'Ockham a mis fin à l'ancienne querelle des réaux et des nominaux. Avec Grégoire de Rimini se développent les thèses nominalistes. La querelle prend une dimension politique en 1339, quand l'université de Paris interdit la doctrine de Guillaume d'Ockham et de ceux qui défendent le « terminisme » : ils expliquent sémantiquement les termes plutôt que les propositions et ils veulent juger les propositions selon le seul littéral seul, ce qui paraît menacer les « propositions bibliques » et soumettre les dogmes de la foi à une analyse logique.

La question du « signifiable par complexe » est de savoir pourquoi il se fait que certains intelligibles ne peuvent être signifiés que par des complexes. Pour Grégoire de Rimini, l'objet de la connaissance n'est pas un incomplexe (le sujet de la conclusion), mais un complexe (le signifié adéquat de celle-ci). Contre Ockham et Grégoire de Rimini, André de Neufchâteau tente de résoudre le problème en ramenant le complexe à l'incomplexe, Dieu étant le

dieux parce qu'il est pieux ou est-il pieux parce qu'il est aimé des dieux ? »



c' l'ivre translata de latin en roumant Jehan frere de
 la nacion de lorraine de l'ordre des freres mineurs du
 couvent de neufchastel docteur en sainte theologie et fut faicte
 ceste translation et a g'lie l'an de grace mil m' m' et ix le
 xxviii' jour du mois d'avril cy pue achivee par personne qui
 deuoit le tra'p' l'ame de celle qui la sceut dire une fois
 grater m' due ma a

Figure 8 ▶ « Ce livre translata de latin en roumant Jehan, frère de la nation de Lorraine de l'ordre des frères mineurs du couvent de Neufchastel, Docteur en sainte théologie, et fut faite ceste translation l'an de grâce mil iii^e iiiii^{xx} et ix, le xxviii^e jour du mois d'avril » (28 avril 1389). Cliché de l'auteur

sommet d'une pyramide d'intelligibles. Le cardinal Pierre d'Ailly, lui-même mis en cause, a ainsi résumé les différentes théories du XIV^e siècle relatives à l'objet de la connaissance : celle des réaux, inventeurs des universaux ; puis celles d'Ockham et de Grégoire de Rimini, « qui inventa les signifiables par complexes » ; et « finalement » d'André de Neufchâteau, qui « détruisit ces fictions et conclut que la chose singulière signifiée par le terme est l'objet de la connaissance ». Certes André dit que la connaissance est quadruple, « puisqu'elle peut porter sur la conclusion, sur le prédicat, sur le sujet ou sur la chose signifiée, mais c'est bien cette dernière qui, pour le Docteur très ingénieux, constitue à proprement parler et en dernière analyse l'objet de la connaissance »⁹.

Troisième de ces frères mineurs de Neufchâteau célèbres au XIV^e siècle, le frère Jehan de Neufchâteau a traduit pour la première fois en français l'*Horologium sapientiae*, un des chefs-d'œuvre

de la littérature spirituelle du Moyen Âge. Ce traité mystique avait été composé entre 1333 et 1337 par le dominicain rhénan Henri de Berg, dit Suso, né vers 1295, en Souabe. Il fut un élève doué du couvent des dominicains de Constance, avant de compléter sa formation à Strasbourg et à Cologne. Proche de Maître Eckhart, il se le vit reprocher en 1329. Prieur du couvent de Constance en 1342, puis prédicateur itinérant, il mourut à Ulm en 1366. L'*Horologium sapientiae* est l'adaptation latine de son *Petit Livre de la sagesse éternelle*, composé entre 1333 et 1337, et devint l'un des ouvrages de spiritualité les plus répandus à la fin du Moyen Âge. Suso, méditant sur la Passion du Christ, dit avoir reçu la vision d'une très belle horloge destinée, selon la cadence des heures et des offices, à rythmer ses considérations et pieuses pratiques d'imitation, comme un métronome de sa vie spirituelle. Son « horloge » est composée de vingt-quatre chapitres, en deux parties, l'une de seize chapitres (correspondant aux heures diurnes), l'autre de huit chapitres (heures nocturnes). Sorte de « ré-

9. Hubert Élie, *op. cit.*, page 248.

veille-matin spirituel», à une époque où apparaissent les horloges mécaniques sonnantes les heures, l'horloge sert à méditer et à louer la sagesse éternelle (Dieu et, par excellence, le Christ), de matines à complies. Il répond à ce que va promouvoir la *devotio moderna* au xv^e siècle, insistant sur l'humanité et l'imitation de Jésus-Christ. Les fidèles cherchent à se conformer au Christ souffrant, dans l'attendrissement et la pitié.

La traduction en français de l'*Horologium sapientiae* a été achevée en avril 1389, au couvent des Cordeliers de Neufchâteau, par un frère que nous avons identifié comme Jean de Neufchâteau, maître en théologie, grâce au colophon de l'un des 57 manuscrits conservés de cette traduction (voir figure 8).

Le plus beau des manuscrits de l'*Orloge de sapience* est le ms BnF 926, copié et miniaturé en 1406. Ce manuscrit précise le nom du commanditaire de la traduction, Maître Dominique de Port, mais le traducteur laisse son nom modestement dans l'ombre. La lecture de quelques lignes de la traduction de Jean de Neufchâteau confirme qu'il se parlait au Moyen Âge à Neufchâteau un français d'excellente tenue et que ce texte mystique garde sa lisibilité et son intérêt (voir tableau ci-dessous).

Des traces du couvent des Cordeliers peuvent enfin être facilement consultées à la bibliothèque municipale, qui a hérité des confiscations révolutionnaires des bibliothèques conventuelles de Neuf-

<i>Horologium sapientiae</i>	<i>Orloge de sapience</i>
<p>«Mais, las! doulent! au jour d'uy, le monde est enveilli en malice, et l'amour divine est es cuers de plusieurs tellement reffroidie qu'elle est, pou s'en fault, toute estainte; car on en trouve pou qui estudient en DEVOCION, ne qui aient diligence de renouveler la grace de Dieu pour eulx eschauffer, ne qui par desplaisance de leurs deffaults aient souvent la larme à l'ueil, ne qui desirent la presence, et la visitacion, et la douce allocucion et parlement de la grace divine; ains s'occupent et estudient à vanité en narracions et en genealogies et hystoires vaines et temporelles, en delices corporelles esquelles ils sont endormiz par un grief et pesant sommeil...»</p> <p>Prologue, ms 926, f^o 113.</p>	<p>«Mais, hélas, à l'époque actuelle, alors que le monde vieillit, cet amour divin s'est refroidi dans de nombreux cœurs, si bien qu'il est presque éteint et qu'il s'en trouve peu qui s'attachent à la dévotion, qui cherchent le feu d'une nouvelle grâce, qui se réjouissent d'être très souvent baignés d'une pluie de larmes sous le souffle du vent du sud, et qui cherchent la grâce d'une visite divine et d'une communication céleste. Au contraire, se consacrant à l'étude de la vanité, aux généalogies sans fin et aux délices corporelles, ils sont retenus dans les liens d'un sommeil mortel.»</p> <p>Traduction de Cédric Giraud dans <i>Écrits spirituels du Moyen Âge</i>, collectif, éd. Gallimard, coll. La Pléiade, 2019, pages 517-518. Traduction d'après l'édition critique du texte latin.</p>

château et des alentours (Prémontrés de Mureau, notamment). La « librairie » des Cordeliers, dont il demeure un demi-millier de volumes, a servi d'outil essentiel de la mission des frères prêcheurs et témoigne de leur intérêt pour l'humanisme au XVI^e siècle.

Conclusion

Du couvent des Cordeliers, disparu en 1798, nous avons donc montré qu'il subsiste des traces matérielles assurément mineures, ainsi que des résonances théologiques et artistiques vivantes. Il est difficile de restituer aujourd'hui, même avec bien de l'imagination, ce qu'étaient avant la Révolution la place des Cordeliers et la grande église (les deux immeubles actuels en occupent à peine la moitié). Au XIX^e siècle, l'enclos des Cordeliers subsistait presque intact sous forme de jardins privés. Dans le périmètre actuel du secteur sauvegardé, il est réduit à un square, à un espace public réservé au stationnement, à un jardin privé (qui garde la forme du carré claustral) et à un grand parc privé à l'arrière d'une

maison bourgeoise de la rue Neuve. Dans le cadre de l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a émergé un projet global d'aménagement du parc Chapier, avec une liaison piétonne du square Montaigne vers la rue Jules-Ferry (face aux anciens établissements Chapier). L'objectif est de mettre en valeur la partie des remparts subsistant en élévation (murs et tours) et d'aménager de façon cohérente un vaste jardin public. Toutefois, cette esquisse ne tient pas compte de la déclivité du terrain, ni de la nécessaire acquisition des propriétés privées. Cet aménagement souhaitable devra donner lieu à des fouilles archéologiques, afin de situer l'emprise exacte du couvent, de pouvoir en évoquer précisément l'histoire et d'en pérenniser le souvenir patrimonial. En tout état de cause, l'évolution urbaine et les usages actuels de la place des Cordeliers compromettent durablement sa requalification architecturale et paysagère, au contraire de la place Jeanne-d'Arc, fleuron du secteur sauvegardé, aujourd'hui remise en valeur. 